



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ARRÊTÉ

Portant approbation du quatrième Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) de la région d'Île-de-France

**Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code de la santé publique, notamment ses articles L1311-6, L.1311-7, L.1431-1 et L.1431-2 et R.1310-1;

VU le code de l'environnement ;

VU le quatrième plan national santé environnement (PNSE4) adopté par le gouvernement en mai 2021 ;

VU l'instruction interministérielle n° DGS/SDEA/DGPR/2022/80 du 13 avril 2022 relative à la définition et la mise en œuvre des plans régionaux santé environnement (PRSE) ;

VU l'approbation du plan régional santé environnement par l'Agence régionale de santé lors de la séance de son comité exécutif du 11 mars 2024 ;

VU la délibération n° CP 2024-091 du 28 mars 2024 de la commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France portant approbation du 4ème plan régional santé environnement ;

VU les propositions concertées de l'agence régionale de santé, de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports et du conseil régional d'Île-de-France ;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation du public organisée entre le 20 octobre et le 20 novembre 2023 ;

SUR PROPOSITION du préfet, secrétaire général aux affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le quatrième plan régional santé environnement (PRSE4) de la région Île-de-France ci-annexé est approuvé. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

**Article 2** : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la région d'Île-de-France, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports, le directeur général de l'agence régionale de santé et la présidente du conseil régional d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5/6/2024

Le Préfet de la région Île-de-France,  
Préfet de Paris,

Marc GUILLAUME